

# GÉRER ET SÉCURISER LES RUPTURES À L'AMIABLE

RUPTURE CONVENTIONNELLE, TRANSACTION, DÉPART NÉGOCIÉ

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Distinguer les différents départs à l'amiable : transactions, départs négociés, ruptures conventionnelles

- > Sources juridiques et définitions
- > Les différents modes de rupture amiable : entre arbitrage et négociation
- > Déceler le moment opportun pour choisir entre rupture conventionnelle, départ négocié et transaction

### Le départ négocié

- > Procédure
- > Indemnisation du salarié
  - caractère obligatoire ou facultatif
  - évaluer le montant de l'indemnité
  - connaître le traitement fiscal et social de l'indemnité
- > Départ effectif du salarié : conséquences sur le préavis et sur l'indemnisation chômage
- > L'après-départ : les possibilités de contentieux

### Cas pratique : évaluation des conséquences du départ négocié en termes d'indemnisation chômage et de contentieux

### La rupture conventionnelle

- > Procédure : entretiens préalables, respect du consentement, demande d'homologation
- > Impossibilités de signer une rupture conventionnelle : CDD, licenciement économique, départ dans le cadre d'un accord GPEC...
- > Indemnisation du salarié
  - caractère obligatoire ou facultatif
  - évaluer le montant de l'indemnité
  - connaître le traitement fiscal et social de l'indemnité
- > Départ effectif du salarié : conséquences sur le préavis et sur l'indemnisation chômage
- > L'après-départ : les possibilités de contentieux
  - L'apport des premiers contentieux liés à la rupture conventionnelle

### Cas pratique sur l'établissement d'une rupture conventionnelle : des entretiens préalables à la rédaction de la convention

### La transaction

- > Conditions de validité d'une transaction
  - qui peut valablement conclure une transaction ?
  - à quel moment peut-on conclure une transaction ?
  - que sont les "concessions réciproques" ?
- > Sécuriser la transaction
  - comment rédiger la transaction ?
  - les précautions à prendre
- > Indemnisation du salarié
  - caractère obligatoire ou facultatif
  - évaluer le montant de l'indemnité
  - connaître le traitement fiscal et social de l'indemnité
- > Départ effectif du salarié : conséquences sur le préavis et sur l'indemnisation chômage
- > L'après-départ
  - possibilités de contentieux : conséquences de la contestation d'une transaction
  - conséquences de l'inexécution d'une transaction

### Cas pratique : évaluation de la validité et de la sécurité d'une série de transactions

 DURÉE **2 jours**

### OBJECTIFS

- Distinguer la transaction, la rupture conventionnelle et les autres départs négociés.
- Connaître la procédure de la rupture conventionnelle.
- Sécuriser les transactions.
- Maîtriser les régimes sociaux et fiscaux des indemnités propres à chaque rupture.

### VOUS ÊTES

Responsables et collaborateurs RH/ personnel, managers, responsables et collaborateurs des services relations sociales, membres des instances représentatives du personnel

### LIEU ET DATES

Paris Montparnasse  
6 et 7 octobre 2011

**PRIX 1 315 € H.T. - Réf : 04RUCO**

Validité 30/06/2012. Inclus : support, e-ressources et évaluation  **forMetris**  
les mesures de la formation

## LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Une approche opérationnelle intégrant les dernières évolutions en matière de droit du travail
- Des conseils pratiques pour sécuriser les négociations lors de départs à l'amiable
- La possibilité de travailler sur ses propres documents
- Ouvrage remis : *Le départ négocié*



**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :** Marie-Laure VOUILLE  
Tél : 02 43 23 09 09 - Fax : 02 43 23 77 07 - formation@gereso.fr  
**CETTE FORMATION EN INTRA - Tél. :** 02 43 23 59 89 - intra@gereso.fr

